

Cerenis™

THERAPEUTICS

cerenis.com



2015

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

CERENIS THERAPEUTICS HOLDING

Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 889.443,10 euros

Siège social : 265, rue de la Découverte, 31670 Labège

481 637 718 RCS Toulouse

Rapport financier semestriel

Semestre clos le 30 juin 2015

(L 451-1-2 III du Code monétaire et financier

Article 222-4 et suivants du RG de l'AMF)

Le présent rapport financier semestriel porte sur le semestre clos le 30 juin 2015 et est établi conformément aux dispositions des articles L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier et 222-4 et suivants du Règlement Général de l'AMF.

Il a été diffusé conformément aux dispositions de l'article 221-3 du règlement général de l'AMF. Il est notamment disponible sur le site de notre société www.cerenis.com

Sommaire

- I. Attestation du responsable
- II. Rapport semestriel d'activité
- III. Comptes consolidés résumés du semestre écoulé présentés sous forme consolidée
- IV. Rapport des commissaires aux comptes

Table des matières

I. ATTESTATION DU RESPONSABLE	4
II. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ	5
1.1. Faits marquants.....	5
1.2. Présentation générale.....	6
1.2.1. Présentation générale.....	6
1.2.2. Chiffre d'affaires et produits opérationnels.....	6
1.2.3. Recherche et développement – Sous-traitance.....	6
1.2.4. Frais généraux et administratifs.....	6
1.2.5. Charges et produits financiers :.....	7
1.2.6. Principaux facteurs ayant une incidence sur l'activité.....	7
1.3. Comparaison des comptes des deux derniers exercices.....	8
1.3.1. Formation du résultat opérationnel et du résultat net.....	8
1.3.1.1. Chiffre d'affaires et produits opérationnels.....	8
1.3.1.2. Charges opérationnelles par fonction.....	8
1.3.1.3. Résultat financier.....	9
1.3.1.4. Impôt sur les sociétés.....	10
1.3.1.5. Résultat de base par action.....	10
1.3.2. Analyse du bilan.....	10
1.3.2.1. Actifs non courants.....	10
1.3.2.2. Actifs courants.....	11
1.3.2.3. Capitaux propres.....	12
1.3.2.4. Passifs non courants.....	12
1.3.2.5. Passifs courants.....	13
III.COMPTES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DU SEMESTRE ÉCOULÉ PRÉSENTÉS SOUS FORME CONSOLIDÉE	14
ETATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DE LA SITUATION FINANCIÈRE.....	14
ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE.....	15
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL INTERMÉDIAIRE.....	15
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES.....	16
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES.....	17
NOTES RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES	18
I. PRÉSENTATION DU GROUPE.....	19
A. PRÉSENTATION DU GROUPE.....	19
B. FAITS MARQUANTS DE LA PÉRIODE.....	20
C. ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE.....	21
II. PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION.....	22

A.	PRINCIPES GENERAUX ET NORMES APPLICABLES	22
B.	METHODES DE CONSOLIDATION	24
C.	SAISONNALITE	24
D.	SEGMENTS OPERATIONNELS	24
E.	ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES SIGNIFICATIFS	24
III.	NOTES DETAILLEES	26
A.	INFORMATION SECTORIELLE RESUMEE	26
B.	CHIFFRE D’AFFAIRES	26
C.	FRAIS ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX	26
D.	FRAIS DE RECHERCHE	27
E.	RESULTAT FINANCIER	27
F.	RESULTAT PAR ACTION	28
G.	ACTIFS NON COURANTS	28
H.	ACTIFS COURANTS	29
I.	CAPITAUX PROPRES	30
J.	PROVISION	32
K.	DETTES FINANCIERES COURANTES	33
L.	SUBVENTIONS ET FINANCEMENTS PUBLICS	33
M.	PARTIES LIEES	38
N.	PAIEMENT EN ACTIONS	39
O.	LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES	41
IV.	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	42

I. ATTESTATION DU RESPONSABLE

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité figurant en page 5 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Le 25 août 2015

Monsieur Jean-Louis Dasseux

Directeur général

II. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ

- Description des éléments majeurs de l'activité

1.1. Faits marquants

Cerenis est entrée en bourse le 30 mars 2015 sur le compartiment B du marché réglementé d'Euronext à Paris (« Euronext Paris »), en levant 53,4 M€ par voie d'augmentation de capital.

Le placement global et l'offre au public ont rencontré un très large succès de la part d'un très grand nombre d'investisseurs institutionnels, tant français qu'internationaux, et des investisseurs particuliers.

Au regard de la forte demande globale constatée, soit 153 M€ (offre sursouscrite 3,8 fois), le Conseil d'Administration a décidé la mise en œuvre intégrale de la Clause d'Extension et constaté l'exercice intégral de l'Option de Surallocation par les Chefs de File et Teneurs de Livre Associé. Il a par ailleurs décidé de fixer le Prix de l'Offre à 12,70 € par action.

Au total, le nombre d'actions émises s'établit à 4 207 316, permettant la réalisation d'une augmentation de capital de 53,4 M€. Sur la base d'un total de 17 788 878 actions à admettre aux négociations et d'un prix par action de 12,70 €, la capitalisation boursière de Cerenis Therapeutics s'est élevée à 226 M€ à l'issue de l'opération.

Les actions offertes dans le cadre de l'offre globale ont été allouées de la manière suivante :

- Placement global : 3 786 584 actions allouées aux investisseurs institutionnels (représentant 48,1 M€ et 90% du nombre total des actions allouées) ;
- Offre à prix ouvert : 420 732 actions allouées au public (représentant 5,3 M€ et 10% du nombre total des actions allouées) ;

Le règlement-livraison des actions émises au titre de l'offre à prix ouvert et du placement global est intervenu le 27 mars 2015. Un contrat de liquidité conclu avec la société de bourse Gilbert Dupont a été mis en œuvre dès l'ouverture des négociations le 30 mars 2015.

Rappel des objectifs de la levée de fonds :

- Financer l'ensemble des coûts de l'étude de phase II sur l'indication post-SCA (CARAT) dont les résultats devraient être disponibles au premier trimestre 2017, en ce compris les coûts de fabrication du produit testé ;
- Financer l'ensemble des coûts de l'étude de phase III sur l'indication de maladie orpheline FPHA (TANGO), en ce compris les coûts de fabrication du produit testé. Cette étude de phase III devrait soutenir l'autorisation de mise sur le marché du CER-001 à horizon 2018 pour traiter les patients atteints de FPHA définie génétiquement ;
- Financer l'activité courante de la Société.

1.2. Présentation générale

1.2.1. Présentation générale

Cerenis est une société de biotechnologies dont l'activité principale est la recherche et le développement de nouvelles thérapies HDL ("bon cholestérol") pour le traitement des maladies cardiovasculaires et métaboliques.

Jusqu'à ce jour, la Société a été en phase de recherche et développement, et n'a donc réalisé aucun chiffre d'affaires.

La Société conduit ses activités à Toulouse (France) et à Ann Arbor (Etats Unis). Le siège social est basé à Toulouse.

Depuis sa création en 2005, la Société a été financée par :

- des augmentations de capital
- les remboursements reçus au titre du crédit impôt recherche
- des avances remboursables accordées par Bpifrance (ex-Oséo)
- des produits financiers issus des placements des comptes à terme.

Les éléments financiers sont issus des comptes consolidés résumés du Groupe qui comprennent Cerenis Therapeutics Holding SA (société mère – France) et Cerenis Therapeutics Inc. (filiale détenue à 100% - Etats Unis).

1.2.2. Chiffre d'affaires et produits opérationnels

Au cours des deux exercices présentés, la Société a été en phase de recherche et développement, et n'a donc réalisé aucun chiffre d'affaires.

1.2.3. Recherche et développement – Sous-traitance

Les frais de recherche se sont élevés à 5 239 K€ au 30 juin 2015.

Les frais de recherche comprennent principalement les éléments suivants :

- les frais de personnel incluant les coûts directs et indirects des salariés du Groupe en charge des travaux de recherche et de développement ;
- les dépenses de sous-traitance et de consultants. Ces frais comprennent les frais d'études, les frais de dépôts et de maintien des brevets et les honoraires des experts ;
- les amortissements des immobilisations utilisées dans le cadre des activités de recherche ;
- le crédit d'impôt recherche qui est présenté en diminution des frais de recherche.

1.2.4. Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs se sont élevés à 1 064 K€ au 30 juin 2015.

Les frais généraux et administratifs comprennent principalement les éléments suivants :

- les frais de personnel administratifs ;
- les honoraires d'avocats, d'audit et de conseils ;
- les frais de déplacements ;
- les frais de location des locaux du siège ainsi que ceux de la filiale américaine.

1.2.5. Charges et produits financiers :

Le résultat financier ressort déficitaire de 760 K€ au 30 juin 2015.

Le résultat financier est essentiellement composé des éléments suivants :

- les produits financiers liés aux placements de trésorerie sur des comptes à terme ;
- les gains et les pertes de changes correspondant aux effets des changements de parités monétaires lors des règlements effectués en devises auprès de prestataires étrangers ;
- les charges et les produits financiers relatifs aux avances remboursables BPI-OSEO qui sont traitées conformément aux normes comptables internationales IAS 20 "Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique" et IAS 39 "Instruments financiers : comptabilisation et évaluation".

1.2.6. Principaux facteurs ayant une incidence sur l'activité

Les principaux facteurs ayant eu une incidence sur l'exercice 2015 sont les suivants :

Etude clinique « CARAT »

Cerenis a annoncé le démarrage des activités de l'étude clinique CARAT dans le cadre de son introduction en bourse.

Cette étude va se dérouler sur 292 patients dans 4 pays à savoir l'Australie, les Etats-Unis, la Hollande et la Hongrie.

Cette étude de phase II (Etude CARAT) pour l'indication post-SCA est destinée à maximiser l'effet de CER-001 en augmentant le nombre de doses administrées aux patients post-SCA : 10 doses de 3 mg/kg seront administrées à raison d'une dose par semaine pendant 9 semaines. Les résultats devraient être disponibles au premier trimestre 2017.

Dans le cadre de la préparation et du lancement de cette étude des coûts de production des lots cliniques et de démarrage de l'études clinique a proprement dit ont été encourus au cours du 1^{er} semestre 2015. L'inclusion du premier patient dans cette étude clinique est prévu pour le 3^{ème} trimestre 2015.

Etude clinique « LOCATION »

Cerenis a annoncé les résultats de l'étude clinique LOCATION qui démontre la fonctionnalité de CER-001. CER-001 augmente l'efflux de cholestérol et cible la plaque chez les patients atteints d'athérosclérose avancée. Cette étude a été finalisée au cours du premier semestre 2015.

Etude clinique « TANGO »

Une étude de phase III (Etude TANGO) pour l'indication de maladie orpheline FPHA est destinée à évaluer l'effet de six mois de traitement chronique par CER-001 chez 30 patients atteints de déficience en HDL. Cerenis a initié les activités liées à cette nouvelle étude clinique afin de pouvoir recruter le 1^{er} patient au cours du 4^{ème} trimestre de l'exercice 2015.

1.3. Comparaison des comptes des deux derniers exercices

1.3.1. Formation du résultat opérationnel et du résultat net

1.3.1.1. Chiffre d'affaires et produits opérationnels

Au cours des deux exercices présentés, la Société a été en phase de recherche et développement, et n'a donc réalisé aucun chiffre d'affaires.

1.3.1.2. Charges opérationnelles par fonction

Cerenis a choisi une présentation par fonction de son compte de résultat qui fournit une meilleure information financière.

Les charges opérationnelles comprennent les frais de recherche et les frais généraux et administratifs. La Société n'ayant pas d'activité commerciale, il n'y a pas de frais commerciaux.

Le montant total des frais de personnel et dotation aux amortissements et aux provisions qui sont ventilés entre les différentes fonctions s'élève à 1.759 K€ au 30 juin 2015 et à 1.644 K€ pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2014.

Les frais de recherche évoluent de la manière suivante entre le 30 juin 2015 et le 30 juin 2014 :

	30/06/2015(K€)	30/06/2014 (K€)
Frais de personnel	1.080	1.203
Paievements en actions	56	114
Sous traitance, consultants	4.010	600
Honoraires	519	380
Frais de déplacements	109	62
Dotations aux amortissements et aux provisions	50	29
Crédit d'impôt recherche	(585)	(340)
TOTAL	5.239	2.048

Les frais de recherche se sont élevés à 5 239 K€ au 30 juin 2015 à comparer à 2 048 K€ au 30 juin 2014.

Cette augmentation de 3 191 K€ est expliquée par :

- Une augmentation significative de 3 410 K€ des dépenses de recherche et de développement liée à la préparation des deux nouvelles études cliniques CARAT et TANGO. Ces coûts incluent des frais de lancement d'étude clinique ainsi que les coûts relatifs aux activités de production des lots du candidat médicament CER-001 chez notre partenaire Novasep.
- La diminution des frais de personnel et notamment du paiement en actions car aucun nouveau plan n'a été octroyé au cours de l'exercice 2014;

Les frais généraux et administratifs évoluent de la manière suivante entre le 30 juin 2015 et le 30 juin 2014 :

	30/06/2015 (K€)	30/06/2014 (K€)
Frais de personnel	679	441
Paielements en actions	33	70
Honoraires	203	161
Locations	91	93
Frais de déplacements	88	104
Dotations aux amortissements et aux provisions	(55)	28
Autres	25	260
TOTAL	1.064	1.157

Les frais généraux et administratifs se sont élevés à 1.064 K€ au 30 juin 2015 et à 1.157 K€ sur la période du 1^{er} janvier 2014 au 30 juin 2014.

Les principales évolutions entre le 30 juin 2014 et le 30 juin 2015 sont:

- Une augmentation de la masse salariale de 238 K€ à relier principalement à l'introduction en bourse ;
- La diminution des autres frais d'un montant de 235 K€.

Le résultat opérationnel est passé d'une perte de 3.205 K€ au 30 juin 2014 à une perte de 6.303 K€ au 30 juin 2015, compte tenu de la hausse des charges au cours de la période.

1.3.1.3. Résultat financier

Le résultat financier ressort déficitaire de (760) K€ au 30 juin 2015, à comparer à (452) K€ au 30 juin 2014.

Le résultat financier se décompose de la manière suivante :

	30/06/2015 (K€)	30/06/2014 (K€)
Produits des dépôts	166	114
Gain de change	265	68
Autres	4	0
Total Produits Financiers	435	182
Pertes de change	602	86
Frais financiers sur avances	594	547
Autres	0	0
Total Charges Financières	1.195	633
RESULTAT FINANCIER	(760)	(451)

Les produits financiers comptabilisés se composent principalement des éléments suivants :

- Produits financiers liés à la rémunération des comptes à terme et produits de placements. Ce produit financier ressortait à 114 K€ au 30 juin 2014, il ressort à 166 K€ au 30 juin 2015. Cette augmentation de 52 K€ s'explique par la hausse de l'encours moyen de trésorerie suite à l'introduction en bourse du Groupe.
- Les gains de changes correspondent aux effets des changements de parités monétaires lors des règlements effectués en devises auprès de prestataires (Dollar américain, Dollar canadien, Livre anglaise, Yen japonais et Dollar australien).

Les charges financières comprennent principalement :

- Les pertes de change (se référer au paragraphe ci-dessus relatif aux « Gains de change ») et
- La charge d'intérêts annuelles sur avances remboursables BPI résultant de la désactualisation de l'avance BPI 2010 pour 523 K€ et de l'avance BPI 2012 pour 71 K€ sur, la période de 6 mois au 30 juin 2015.

1.3.1.4. Impôt sur les sociétés

Compte tenu des déficits constatés au cours des exercices présentés, le Groupe n'a pas comptabilisé de charge d'impôt sur les sociétés.

1.3.1.5. Résultat de base par action

Le résultat net s'élève à (7 062) K€ au 30 juin 2015 à comparer à (3 619) K€ au 30 juin 2014.

La perte par action émise (nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice) ressort respectivement à :

- 0.46 € au 30 juin 2015 ;
- 0.27 € au 30 juin 2014.

1.3.2. Analyse du bilan

1.3.2.1. Actifs non courants

Les actifs non courants nets s'élèvent respectivement à 279 K€ au 30 juin 2015, à comparer à 73 K€ au 31 décembre 2014.

Ils regroupent les actifs incorporels, corporels et financiers non courants.

Les actifs incorporels nets qui s'élèvent respectivement à 10 K€ au 30 juin 2015 et 0 K€ au 31 décembre 2014 sont constitués des logiciels utilisés par Cerenis.

Les frais de recherche engagés par la Société ne remplissant pas encore les critères d'activation prévus par IAS 38, ils ont été intégralement comptabilisés en charges.

Les actifs corporels se décomposent de la manière suivante :

	30/06/2015	31/12/2014 (K€)
Matériel de bureau	20	15
Matériel informatique	28	33
Matériel de laboratoire	0	3
Autres équipements	4	10
TOTAL	52	61

Le poste autres actifs non courants d'un montant de 217 K€ au 30 juin 2015 est composé des dépôts relatifs à la location des bureaux du site de Labège, ainsi que d'un contrat de liquidité.

A ce titre, 23 917 actions propres ont été imputées en réduction des capitaux propres au 30 juin 2015, le solde en numéraire est maintenu en autres actifs non courants.

1.3.2.2. Actifs courants

Les actifs courants nets s'élèvent respectivement à 53 038 K€ au 30 juin 2015, à comparer à 10 764 K€ au 31 décembre 2014.

Ils regroupent les comptes bancaires et équivalents de trésorerie ainsi que les autres actifs courants.

Les disponibilités comprennent les comptes courants bancaires ainsi que des dépôts à court terme qui se répartissent de la manière suivante :

	30/06/2015	31/12/2014 (K€)
Compte courants bancaires	5 780	1 184
Dépôts à court terme	44 880	6 659
TOTAL	50 660	7 843

Les autres actifs se décomposent de la manière suivante :

	30/06/2015	31/12/2014 (K€)
Créances fiscales	477	432
Créances sociales	0	0
Crédit d'impôt Recherche	585	1 177
Charges constatées d'avance	1 316	1 312
Autres	0	0
TOTAL	2 378	2 921

Les créances fiscales correspondent à de la TVA (Taxe sur la Valeur Ajoutée) à récupérer auprès de l'administration fiscale.

Le crédit d'Impôt Recherche (CIR) est accordé aux entreprises par l'état français afin de les inciter à réaliser des recherches d'ordre technique et scientifique. Le CIR est déterminé sur la base d'une quote-part des frais de recherche et de développement engagés par Cerenis. Le remboursement du CIR 2014 est intervenu en mai 2015 pour un montant de 1 177 K€.

Les charges constatées d'avance concernent essentiellement des commandes de matières liées aux activités de recherche qui ont été facturées mais non encore livrées au 30 juin 2015.

1.3.2.3. Capitaux propres

Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, le montant des capitaux propres ressort respectivement à 42 210 K€ et 12 K€.

Les capitaux propres se composent des éléments suivants, ils ont été reconstitués suite au succès de l'opération d'introduction en bourse :

- Capital social pour 658 K€ au 31 décembre 2014 et 889 K€ au 30 juin 2015 ;
- Primes d'émission liées au capital, 116 784 K€ au 31 décembre 2014 et 165 976 K€ au 30 juin 2015 ;
- Pertes cumulées des exercices 2005 à juin 2015, soit un montant de (117 477) K€ au 31 décembre 2014 et de (124 749) K€ au 30 juin 2015 ;
- Réserves de conversion relatives aux opérations avec la filiale américaine qui établit ses comptes annuels en Dollar Américain, soit un montant de 94 K€ (vs.47 K€ au 31 décembre 2014).

1.3.2.4. Passifs non courants

Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, le montant des passifs non courants ressort respectivement à 6 689 K€ et 6 124 K€.

Ces passifs correspondent principalement aux :

- avances accordées par la BPI (Banque Publique d'Investissement) ;
- provisions pour litiges ;
- provisions pour engagements de retraite.

Les passifs non courants relatifs aux avances remboursables accordées par la BPI ressortent à 5 588 K€ au 30 juin 2015 à comparer à 4 992 K€ au 31 décembre 2014. Cerenis a reçu trois avances remboursables au titre de ses activités de recherche.

L'avance «BPI « 2009 » - OSEO Innovation d'un montant de 2 500 K€ a été reçue en 2009 et 2010. Son remboursement s'est achevé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

L'avance « BPI 2010 » - Projet ISI d'un montant de 6 384 K€ a été reçue au cours de l'exercice 2010. Au 30 juin 2015, Cerenis a encaissé un montant de 4 602 K€. Le solde d'un montant de 1 782 K€ n'a pas encore été encaissé. Cette avance concerne le développement (CER-001) clinique d'une Phase IIb pour le traitement du syndrome coronarien aigu et le développement (CER-001) d'un médicament visant à traiter des maladies rares.

L'avance « BPI 2012 » - OSEO Innovation d'un montant de 1 500 K€ a été reçue en 2012. Au 30 juin 2015, Cerenis a encaissé un montant de 500 K€. Le solde sera versé au moment de la notification de la finalisation du programme.

Cette aide de la part de la BPI concerne le développement pré clinique d'un nouveau candidat médicament (CER-209), dans le cadre de la thérapie HDL ainsi que l'étude de Phase 1 clinique.

Les provisions sont détaillées de la manière suivante :

	30/06/2015 (K€)	31/12/2014 (K€)
Engagements de retraite	94	94
Autres	1 007	1 038
TOTAL	1 101	1 132

La provision pour engagements de retraite a été comptabilisée en conformité avec la norme IAS 19.

Au 30 juin 2015, le management de la Société a procédé à une estimation des risques encourus concernant des litiges avec des partenaires commerciaux et d'anciens salariés.

1.3.2.5. Passifs courants

Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, le montant des passifs courants ressort respectivement à 4 418 K€ et 4 701 K€.

Ce poste du bilan regroupe principalement les dettes d'exploitation comme suit :

- dettes fournisseurs 3 648 K€ au 30 juin 2015 et 4 269 K€ au 31 décembre 2014 ;
- dettes fiscales et sociales : 770 K€ au 30 juin 2015 et 432 K€ au 31 décembre 2014 ;

III.COMPTES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DU SEMESTRE ÉCOULÉ PRÉSENTÉS SOUS FORME CONSOLIDÉE

ETATS CONSOLIDES INTERMEDIAIRES DE LA SITUATION FINANCIERE

ACTIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	Note	30 juin 2015	31 décembre 2014
Immobilisations incorporelles	III.G	10	0
Immobilisations corporelles	III.G	52	61
Autres actifs non courants	III.G	217	12
Impôts différés actifs		0	0
Total Actifs non courants		279	73
Stocks et en cours		0	0
Créances clients		0	0
Autres actifs courants	III.H	2 378	2 921
Disponibilités et équivalents de trésorerie	III.H	50 660	7 843
Total Actifs Courants		53 038	10 764
TOTAL ACTIFS		53 317	10 837

PASSIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	Note	30 juin 2015	31 décembre 2014
Capital social	III.I	889	658
Primes liées au capital		165 976	116 784
Réserves et report à nouveau		(117 687)	(110 914)
Résultat de l'exercice		(7 062)	(6 563)
Réserves de conversion		94	47
Participations ne donnant pas le contrôle		0	0
Total Capitaux Propres		42 210	12
Dettes à long terme	III.L	5 588	4 992
Provisions non courantes	III.J	1 101	1 132
Impôts différés passifs		0	0
Autres passifs non courants		0	0
Total Passif non courants		6 689	6 124
Provisions courantes		0	0
Fournisseurs		3 648	4 269
Autres passifs courants		770	432
Dettes financières courantes		0	0
Total Passifs courants		4 418	4 701
TOTAL PASSIF		53 317	10 837

ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE INTERMEDIAIRE

<i>(en milliers d'euros)</i>	Note	30 juin 2015	30 juin 2014
Chiffre d'affaires	III.B	0	0
Cout de production		0	0
Frais administratifs et commerciaux	III.C	(1 064)	(1 157)
Frais de recherche	III.D	(5 239)	(2 048)
Résultat Opérationnel		(6 303)	(3 205)
Produits financiers	III.E	435	182
Charges financières	III.E	(1 195)	(633)
Résultat Financier		(760)	(451)
Impôt sur les bénéfices		0	37
RESULTAT NET		(7 062)	(3 619)
Nombre moyen d'actions (non dilué)	III.F	15 475 333	13 161 788
Perte par action (€)	III.F	(0.46)	(0.27)
Nombre d'actions diluées	III.F	403 835 971	788 979 020

AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL INTERMEDIAIRE

<i>(en milliers d'euros)</i>	Note	30 juin 2015	30 juin 2014
Résultat net		(7 062)	(3 619)
<i>Eléments non recyclables en résultat</i>			
- Ecart actuariels sur les régimes à prestations définies		0	0
<i>Eléments recyclables en résultat</i>			
- Ecart de conversion		48	30
Résultat global		(7 014)	(3 589)

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

<i>(milliers d'euros)</i>	Nombre d'actions	Capital social	Primes liées au capital	Report à nouveau	Réserve conversion	Ecarts actuariels	Autres Réserves	Total
Capitaux Propres 01/01/2014	13 161 787	658	116 785	(117 289)	(13)	0	6 022	6 162
Résultat de la période				(3 619)				(3 619)
Païement en actions							184	184
Réserves de conversion					0			0
Capitaux Propres 30/06/2014	17 788 878	658	116 785	(120 908)	(13)	0	6 206	2 727

<i>(milliers d'euros)</i>	Nombre d'actions	Capital social	Primes liées au capital	Report à nouveau	Réserve conversion	Ecarts actuariels	Autres Réserves	Total
Capitaux Propres 01/01/2015	13 161 787	658	116 785	(123 852)	47	(16)	6 391	12
Résultat de la période				(7 062)				(7 062)
Augmentation de capital	4 627 091	231	4 9 191					49 422
Actions propres				(300)				(300)
Païement en actions							89	89
Réserves de conversion					48			48
Capitaux Propres 30/06/2015	17 788 878	889	165 976	(131 214)	95	(16)	6 480	42 210

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES INTERMEDIAIRES

<i>(milliers d'euros)</i>	Note	30 juin 2015	30 juin 2014
Résultat Net consolidé de la période		(7 062)	(3 619)
Dotation Nette aux amortissements		24	28
Dotation Nette aux provisions		74	0
Paiement en actions (IFRS 2)		89	184
Mise à la juste valeur des avances BPI	III.L	594	550
Autres éléments sans incidence financière		0	37
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement net et charge d'impôt		(6 281)	(2 820)
Charge nette d'impôt		0	(37)
Charge nette d'intérêt sur emprunts		0	0
Flux de trésorerie avant variation du BFR		(6 281)	(2 857)
Variation du BFR		202	1 766
Impôts payés		0	37
Flux de Trésorerie lié à l'activité		(6 079)	(1 054)
Cession d'immobilisations corporelles		0	4
Cession d'immobilisations incorporelles		0	0
Acquisitions d'immobilisations Corporelles	III.G	15	0
Acquisition d'immobilisations Incorporelles	III.G	10	0
Flux de trésorerie lié à l'investissement		(25)	4
Augmentation de capital	III.I	49 424	0
Actions propres – contrat de liquidités	III.G	(500)	0
Remboursement d'emprunts		0	0
Remboursement avances BPI		0	0
Flux de Trésorerie lié aux opérations de financement		48 924	0
Variation de Trésorerie Nette		42 820	(1 050)
Effet de change		(3)	5
Trésorerie à l'ouverture		7 843	11 141
Trésorerie à la clôture		50 660	10 086

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
INTERMEDIAIRES

I. PRESENTATION DU GROUPE

A. PRESENTATION DU GROUPE

Les présents états financiers annuels consolidés comprennent Cerenis Therapeutics Holding SA (ci-après « Cerenis») et sa filiale américaine Cerenis Inc. (l'ensemble constituant le « Groupe »). Cerenis Inc est détenue à 100% par Cerenis Therapeutics SA.

Cerenis est une société anonyme de droit français dont le siège social est établi Rue de la Découverte, BP 87519, 31675 Labège cedex France. Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Toulouse sous le numéro 481 637 718. La société est constituée sous le régime des sociétés anonymes à Conseil d'Administration.

Cerenis est une société biopharmaceutique internationale dédiée à la découverte et au développement de nouvelles thérapies HDL ("bon cholestérol") pour le traitement des maladies cardiovasculaires et métaboliques.

Les thérapies visant à augmenter les HDL représentent la prochaine révolution dans le traitement des maladies cardiovasculaires.

Il a été démontré en clinique que la thérapie HDL peut faire régresser rapidement la plaque d'athérome et qu'élever les HDL peut conduire à réduire la mortalité et la morbidité.

Cerenis développe un médicament qui a le potentiel de devenir la meilleure et la première HDL recombinante mise sur le marché (CER-001).

CER-001 a franchi avec succès l'étude clinique de Phase I. Ce produit est conçu pour faire régresser rapidement la plaque d'athérome chez les patients dont le risque d'accident cardiovasculaire est élevé. Il est basé sur les multiples innovations de Cerenis dans la thérapie HDL, qui ont permis l'identification et le développement de particules d'HDL d'une grande pureté et d'une grande efficacité.

Le Groupe réalise ses activités à Toulouse (France) et à Ann Arbor (Etats Unis). Le siège social est basé à Toulouse.

Depuis sa création en 2005, Cerenis a attiré de nombreux investisseurs. En juillet 2005, la société a réalisé une première levée de fonds (Série A) d'un montant de 25 M€.

Celle-ci fut suivie d'une deuxième levée de fonds en novembre 2006 (Série B) pour un montant de 42 M€.

Cette deuxième augmentation de capital a été divisée en trois tranches :

- 14 M€ en novembre 2006 ;
- 14 M€ en décembre 2007 ;
- 14 M€ en décembre 2008.

Une troisième augmentation de capital (Série C) a été réalisée entre juillet 2010 et décembre 2011, pour un montant total de 50 M€.

B. FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE

i) Introduction en bourse

Le Groupe a réalisé son introduction en bourse sur le compartiment B du marché réglementé d'Euronext à Paris (« Euronext Paris »), en levant 53,4 M€ par voie d'augmentation de capital.

Le placement global et l'offre au public ont rencontré un très large succès soulignant l'engouement de la part d'un très grand nombre d'investisseurs institutionnels, tant français qu'internationaux, et des investisseurs particuliers.

Au regard de la forte demande globale constatée, soit 153 M€ (offre sursouscrite 3,8 fois), le Conseil d'Administration a décidé la mise en œuvre intégrale de la Clause d'Extension et constaté l'exercice intégral de l'Option de Surallocation par les Chefs de File et Teneurs de Livre Associé. Il a par ailleurs décidé de fixer le Prix de l'Offre à 12,70 € par action, en haut de la fourchette indicative de prix.

Au total, le nombre d'actions émises s'établit à 4 207 316, permettant la réalisation d'une augmentation de capital de 53,4 M€. Le montant total des actions ressort à 17 788 878 actions.

Les actions offertes dans le cadre de l'offre globale ont été allouées de la manière suivante :

- Placement global : 3 786 584 actions allouées aux investisseurs institutionnels (représentant 48,1 M€ et 90% du nombre total des actions allouées) ;
- Offre à prix ouvert : 420 732 actions allouées au public (représentant 5,3 M€ et 10% du nombre total des actions allouées) ;

Par ailleurs, un contrat de liquidité a été conclu et a été mis en œuvre dès l'ouverture des négociations le 30 mars 2015.

Les objectifs de la levée de fonds réalisée sont principalement les suivants :

- Financer l'ensemble des coûts de l'étude de phase II sur l'indication post-SCA (CARAT) dont les résultats devraient être disponibles au premier trimestre 2017, en ce compris les coûts de fabrication du produit testé ;
- Financer l'ensemble des coûts de l'étude de phase III sur l'indication de maladie orpheline FPHA (TANGO), en ce compris les coûts de fabrication du produit testé. Cette étude de phase III devrait soutenir l'autorisation de mise sur le marché du CER-001 à horizon 2018 pour traiter les patients atteints de FPHA définie génétiquement ;
- Financer l'activité courante de la Société.

ii) Etudes en développement

Les principaux facteurs ayant eu une incidence sur la période du 1^{er} janvier 2015 au 30 juin 2015 sont les suivants :

- Etude clinique « CARAT »

Cerenis a annoncé le démarrage des activités de l'étude clinique CARAT dans le cadre de son introduction en bourse. Cette étude va se dérouler sur 292 patients dans 4 pays : Australie, Hongrie, Pays-Bas et Etats unis.

Dans le cadre de la préparation et du lancement de cette étude, les coûts de production des lots cliniques et de démarrage de l'étude clinique a proprement dit ont été encourus au cours du premier semestre 2015.

- Etude clinique « LOCATION »

Cerenis a annoncé les résultats de l'étude clinique LOCATION qui démontre la fonctionnalité de CER-001. Cette étude a été finalisée au cours du premier semestre 2015.

- Etude clinique « TANGO »

Une étude de Phase III (TANGO) pour l'indication de maladie orpheline FHPA destinée à évaluer l'effet de six mois de traitement chronique par CER-001 chez 30 patients atteints de déficience en HDL. Cerenis a initié cette étude afin de pouvoir recruter le 1^{er} patient au cours du 4^{ème} trimestre de l'exercice 2015.

C. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement significatif n'est intervenu postérieurement au 30 juin 2015.

II. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D’EVALUATION

A. PRINCIPES GENERAUX ET NORMES APPLICABLES

i) **Principes Généraux**

Les états financiers consolidés intermédiaires du Groupe au 30 juin 2015 ont été préparés en conformité avec IAS 34 – Information Financière Intermédiaire. S’agissant de comptes résumés, ils n’incluent pas toute l’information requise par le référentiel IFRS et doivent être lus en relation avec les états financiers consolidés annuels du Groupe, pour l’exercice clos le 31 décembre 2014.

Les principes comptables retenus pour la préparation des états financiers consolidés intermédiaires sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu’adoptées par l’Union européenne au 30 juin 2015 et disponibles sur le site :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

Ces principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l’exercice clos le 31 décembre 2014, présentés dans la Note 1 « Principes Comptables et méthodes d’évaluation » des comptes consolidés au 31 décembre 2014, à l’exception des points présentés au paragraphe « Nouvelles normes et interprétations IFRS » ci-dessous.

Le référentiel IFRS comprend :

- les normes IFRS ;
- les normes IAS (International Accounting Standard), ainsi que leurs interprétations SIC (Standing Interpretations Committee) ;
- les IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

Les états financiers sont présentés en K€ arrondis au millier d’euros le plus proche.

Ils sont préparés sur la base du coût historique, à l’exception des actifs et passifs suivants évalués à leur juste valeur : instruments financiers dérivés, instruments financiers détenus à des fins de transaction, actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Au bilan, les actifs et les passifs du Groupe inférieurs à 1 an sont classés en courant. Tous les autres actifs et passifs sont classés en non courant. Les charges du compte de résultat sont présentées par nature.

ii) **Nouvelles normes, mises à jour et interprétations applicables dès le 1er janvier 2015**

Les nouvelles normes, mises à jour de normes ou interprétations majeures dont l’application est obligatoire pour la première fois au cours de l’exercice comptable ouvert à compter du 1er janvier 2015 sont les suivantes :

- IFRS 10, “États financiers consolidés” introduit un nouveau modèle unique de contrôle, déterminant pour savoir si une entité doit être comprise ou non dans le périmètre de consolidation de la société mère.

Le Groupe a mené une analyse sur ses participations pour apprécier les trois critères caractéristiques du contrôle selon IFRS 10. Cette norme n’a pas d’impact sur les états financiers du Groupe.

- IFRS 11, “Partenariats” établit les principes à appliquer au reporting financier par les entités qui détiennent des intérêts dans des opérations contrôlées conjointement. L’entité doit déterminer le type de partenariat auquel elle participe, le classement d’un partenariat en tant que co-entreprise ou activité conjointe dépendant des droits et des obligations des parties à l’opération. Les partenariats qualifiés de co-entreprises doivent être comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, conformément aux dispositions de la norme IAS 28 révisée.

Cette norme n’a pas d’impact sur les états financiers du Groupe.

- IFRS 12, “Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d’autres entités” donne les exigences en matière d’informations à fournir pour tous les cas d’intérêts détenus dans d’autres entités, y compris les filiales, les partenariats, les entreprises associées et les entités structurées non consolidées. Le Groupe communiquera en conséquence ces informations en fin d’exercice.

Le Groupe n’a pas anticipé la mise en œuvre de normes ou d’interprétations qui deviendraient obligatoires après le 30 juin 2015.

B. METHODES DE CONSOLIDATION

Le périmètre et les méthodes de consolidations appliquées par le Groupe sont identiques à celles pratiquées au 31 décembre 2014. Les filiales placées sous le contrôle exclusif du Groupe sont consolidées par la méthode de l'intégration globale.

Les taux de conversion utilisés sont les suivants :

Dollar US	30-06-2015	31-12-2014	30-06-2014
Taux moyen	1.1158	1.3288	1.3699
Taux de clôture	1.1189	1.2141	1.3661

C. SAISONNALITE

Le Groupe intervenant dans le domaine de la recherche, il n'y a aucun effet de saisonnalité sur ses activités.

Les frais de recherche et de développement de la période connaissent une augmentation significative proportionnellement à l'exercice clos au 31 décembre 2014 en raison du lancement des études cliniques CARAT et TANGO.

D. SEGMENTS OPERATIONNELS

L'application de la norme IFRS8 a conduit la société qui est mono activité à ne reconnaître qu'un seul segment opérationnel : l'activité de recherche et de développement de mise au point de médicaments innovants.

E. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES SIGNIFICATIFS

En vue de la préparation des états financiers, le Conseil d'Administration peut être amené à procéder à des estimations et à faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges, ainsi que sur les informations fournies dans les notes annexes.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances.

Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources.

L'utilisation d'estimations et d'hypothèses revêt une importance particulière, principalement pour :

- La valeur recouvrable des actifs incorporels et corporels ainsi que leur durée d'utilité ;
- L'évaluation des provisions et engagement sociaux ;
- Le crédit d'impôt recherche ;
- L'estimation des paiements futurs liés à l'échéancier des avances remboursables, l'avancée technique des études menées par le Groupe et de la capacité du Groupe à financer ces projets jusqu'à leur terme ;
- La charge d'impôt et la reconnaissance des impôts différés ;
- Evaluation à la juste valeur des paiements en actions.

Au 30 juin 2015, les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers ont été réalisées dans un contexte de difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques. Les estimations et hypothèses retenues dans les comptes consolidés ont été déterminées à partir des éléments en possession du Groupe à la date de clôture semestrielle.

III. NOTES DETAILLEES

A. INFORMATION SECTORIELLE RESUMEE

L'application de la norme IFRS8 a conduit la société qui est mono activité à ne reconnaître qu'un seul segment opérationnel: l'activité de recherche et de développement de mise au point de médicaments innovants.

B. CHIFFRE D'AFFAIRES

Au 30 juin 2015, au 31 décembre 2014 et au 30 juin 2014, le Groupe n'a pas comptabilisé de chiffre d'affaires.

C. FRAIS ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX

Les frais administratifs et commerciaux se décomposent de la manière suivante :

Nature	30-06-2015	30-06-2014
Salaires et charges sociales	679	441
Paie ment en actions	33	70
Frais de déplacements	88	104
Avocats	144	105
Consultants	59	56
Dot° aux Amortissements et Provision	(55)	28
Autres	116	353
TOTAL	1 064	1 157

D. FRAIS DE RECHERCHE

Les frais de recherche se répartissent de la manière suivante :

Nature	30-06-2015	30-06-2014
Salaires et charges sociales	1 080	1 203
Païement en actions	56	114
Coûts R&D	4 010	600
Autres	678	471
Crédit d'impôt recherche	(585)	(340)
TOTAL	5 239	2 048

E. RESULTAT FINANCIER

Les charges et les produits financiers se répartissent de la manière suivante :

Nature	30-06-2015	30-06-2014
<i>Produits financiers</i>		
Produits sur dépôts	166	114
Gain de change	265	67
Autres produits financiers	4	0
TOTAL	435	182
<i>Charges financières</i>		
Pertes de change	602	86
Charges financières BPI	594	547
Autres charges financières	0	0
TOTAL	1 195	633
RESULTAT FINANCIER	(760)	(451)

F. RESULTAT PAR ACTION

Le résultat par action s'obtient en divisant le résultat net de la période par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant la période.

Résultat par action	30-06-2015	30-06-2014
Résultat net	(7 062)	(3 619)
Nombre moyen d'actions	15 475 333	13 161 788
Résultat par action	(0.46)	(0.27)

L'augmentation du nombre moyen d'actions sur la période est liée à l'introduction en bourse décrite au paragraphe I.B.

Résultat par action dilué	30-06-2015	30-06-2014
Résultat net	(7 062)	(3 619)
Nombre moyen d'actions dilué	403 835 971	788 979 020

A la date d'admission et de première cotation des actions de la Société sur le marché réglementé, l'ensemble des actions de préférence a été converti en actions ordinaires avec une parité d'une action ordinaire pour une action de préférence.

De ce fait, les mécanismes dit de « Ratchet » associés aux actions de préférences de catégories C sont devenus caduques en date du 30 mars 2015.

Dès lors, le nombre d'actions dilués qui était de 788 979 020 au 31 décembre 2014 et au 30 juin 2014 est de 18 692 922 au 30 juin 2015, ce qui conduit à un nombre moyen d'actions diluées sur la période de 403 835 971 actions.

G. ACTIFS NON COURANTS

i) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles s'élèvent à 10 K€ au 30 juin 2015 contre 0 K€ à la clôture des comptes annuels 2014.

Au cours du premier semestre 2015 le Groupe a fait l'acquisition de logiciels.

ii) Immobilisations corporelles

Le Groupe est propriétaire de matériels de laboratoire, de matériel de bureau et de matériel informatique.

Cerenis n'est pas propriétaire des bâtiments.

Les immobilisations corporelles nettes s'élèvent à 52 K€ au 30 juin 2015 contre 61 K€ à la clôture des comptes annuels 2014.

Au 30 juin 2015, les immobilisations corporelles se composent essentiellement de matériels informatiques, d'agencements et de mobilier de bureau pour les locaux du siège social.

Le montant des dotations aux amortissements au 30 juin 2015 est de 23 K€.

iii) Autres actifs non courants

	30-06-2015	31-12-2014
Dépôts	12	12
Contrat de liquidité	205	0
TOTAL	217	12

Le poste "Autres actifs non courants" est composé des dépôts relatifs à la location des bureaux du site de Labège, ainsi que d'un contrat de liquidité.

A ce titre, 23 917 actions propres ont été imputées en réduction des capitaux propres au 30 juin 2015, le solde en numéraire est maintenu en autres actifs non courants.

H. ACTIFS COURANTS

i) Autres actifs courants

	30-06-2015	31-12-2014
Créances fiscales	477	432
Créances sociales	0	0
Crédit impôt recherche	585	1 177
Charges constatées d'avances	1 316	1 312
Autres créances	0	0
TOTAL	2 378	2 921

Les créances fiscales sont relatives principalement à un crédit de TVA ainsi qu'au solde de TVA déductible.

Les charges constatées d'avances sont rattachées à des frais engagés pour les études cliniques.

Le CIR est comptabilisé en diminution des « Frais de Recherche » au cours de l'année à laquelle se rattachent les dépenses éligibles.

Le remboursement du Crédit d'impôt recherche 2014 est intervenu le 27 mai 2015 pour un montant de 1 177 K€.

ii) Disponibilités et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie présents dans le tableau de flux de trésorerie et dans le bilan comportent :

- La trésorerie ;
- Les placements à court terme (Comptes à terme à taux progressif, Dépôts à terme, Comptes rémunérés).

	30-06-15	31-12-14
Trésorerie	5 780	1 184
Placements à court terme	44 880	6 659
TOTAL	50 660	7 843

I. CAPITAUX PROPRES

Le capital social a évolué de la manière suivante entre le 30 juin 2014 et le 30 juin 2015 :

Date	Nombre d'actions	Valeur nominale de l'action	Augmentation de capital en €	Prime d'émission en €	Nominal Cumulé	
					En €	Nombre d'actions
01/07/2014	13.161.788	0.05			658.089	13.161.788
Clôture 31/12/14	13.161.788	0.05		116.784.436	658.089	13.161.788
Semestrielle 30/06/2015	17.788.878	0.05	231 354	49 191 480	889.443	17.788.878

Au 31 décembre 2014, le capital s'élevait à 679 078 €, divisé en 13 581 562 actions de 0.05 € de valeur nominale chacune, entièrement libérées.

La répartition des actions, au 31 décembre 2014, est détaillée dans le tableau ci-dessous.

Catégorie de titres	Valeur nominale	Nombre de titres			
		Début	Création	Remboursement	Fin
Actions ordinaires	0,05	1 116 099			1 116 099
Actions de préférence A	0,05	4 615 826			4 615 826
Actions de préférence B	0,05	3 863 379			3 863 379
Actions de préférence C	0,05	3 566 484			3 566 484
TOTAL		13 161 788			13 161 788

Catégorie de titres	Nombre de titres		
	Attribués	Exercés	Non exercés
BCE 1	245 594	0	245 594
BCE 2	174 180	0	174 180
TOTAL	419 774	0	419 774

Augmentation de capital en date du 13 janvier 2015

En date du 13 janvier 2015, des bulletins d'exercice de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise ont été reçus par la société.

Monsieur Jean Louis Dasseux a exercé 245 594 BCE 1 (attribués le 14 juin 2005) et 174 180 BCE 2 (attribués le 14 juin 2005), donnant droit de souscrire respectivement 245 594 et 174 180 actions ordinaires de la société à un prix de 0.05 € par action.

Le conseil d'administration a constaté la réalisation d'une augmentation de capital d'un montant nominal 20 989 € suite à l'émission de 419 774 actions ordinaires. Le capital social est ainsi porté à 679 078 €.

Introduction en bourse en date du 30 mars 2015

Le Groupe a réalisé son introduction en bourse sur le compartiment B du marché réglementé d'Euronext à Paris (« Euronext Paris »), en levant 53,4 M€ par voie d'augmentation de capital.

A la date d'admission et de première cotation des actions de la Société sur le marché réglementé, l'ensemble des actions de préférence a été converti en actions ordinaires avec une parité d'une action ordinaire pour une action de préférence.

Au total, le nombre d'actions émises s'est établi à 4 207 316, permettant la réalisation d'une augmentation de capital de 53,4 M€, sur lequel a été imputé un montant de 4.0 M€ de frais d'augmentation de capital, correspondants aux coûts générés par l'introduction en bourse.

En conséquence, le nombre d'actions suite à l'introduction en bourse ressort à 17 788 878 actions.

J. PROVISION

Les provisions sont détaillées de la manière suivante :

	30-06-2015	31-12-2014
Engagements de retraite	94	94
Autres	1 007	1 038
TOTAL	1 101	1 132

i) Autres provisions

Au 30 juin 2015, le management de la société a procédé à une estimation des risques encourus concernant les litiges avec des tiers et d'anciens salariés.

ii) Engagements de retraite

Le Groupe comptabilise les engagements de départ en retraite en conformité avec la norme IAS 19. Cet engagement ne concerne que les salariés de la filiale française.

L'engagement est constaté au bilan en passif non courant : provision non courante, pour le montant de l'engagement total.

Au 30 juin 2015, un montant de 94 K€ a été provisionné.

Il n'y a pas eu d'indemnités de départ en retraite versée au cours de la période.

K. DETTES FINANCIERES COURANTES

Les dettes financières courantes sont nulles au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014.

L. SUBVENTIONS ET FINANCEMENTS PUBLICS

i) Crédit d'Impôt Recherche (CIR)

Le crédit d'Impôt Recherche est remboursé par l'administration fiscale française au cours de l'exercice suivant. Il est présenté au bilan dans les autres actifs courants.

Il ressort à :

K €	30-06-2015	31-12-2014	30-06-2014
CIR	585	1 177	340

ii) Avances remboursables BPI

Le Groupe a obtenu des avances remboursables de la part de la BPI.

La situation est la suivante :

K€	30-06-2014	Résultat financier	31-12-2014	Résultat financier	30-06-2015
Avance remboursable à la juste valeur	(5 860)	(459)	(6 319)	(523)	(6 843)
Avance à recevoir	1 782		1 782		1 782
Avance BPI 2010	(4 078)	(459)	(4 537)	(523)	(5 061)
Avance remboursable à la juste valeur	(1 201)	362	(839)	(71)	(910)
Produit constaté d'avance	(616)		(616)		(616)
Avance à recevoir	1 000		1 000		1 000
Avance BPI 2012	(817)	362	(455)	(71)	(526)
Total	(4 895)	(97)	(4 992)	(594)	(5 588)
<i>dont partie non courante</i>	<i>(4 895)</i>		<i>(4 992)</i>		<i>(5 588)</i>
<i>dont partie courante</i>	<i>0</i>		<i>0</i>		<i>0</i>

Le produit constaté d'avance d'un montant de 616 K€ correspond à la partie de la subvention, déterminée au sens de la norme IAS 20, qui n'a pas encore été imputée sur les frais de Recherche et de développement financés par cette avance.

Situation au compte de résultat

30-06-2015 K €	Charges financières	Produits financiers	Impact résultat financier
BPI 2010	523		523
BPI 2012	71		71
TOTAL	594		594

31-12-2014 K €	Charges financières	Produits Financiers	Impact résultat financier
BPI 2010	918	0	918
BPI 2012	0	266	(266)
TOTAL	918	266	652

30-06-2014 K €	Charges financières	Produits financiers	Impact résultat financier
BPI 2010	459		459
BPI 2012	88		88
TOTAL	547		547

Les charges financières reconnues dans le cadre des avances remboursables OSEO résultent des effets du passage du temps.

Avance « BPI 2010 » : Projet ISI

- Montant 6 384 K€ (dont 4 602 K€ reçus au 31 décembre 2014)
- Taux d'intérêt 0%

- Remboursement: De mai 2017 à mai 2025

En 2010, le Groupe a obtenu une avance remboursable d'un montant de 6 384 K€. Au 30 juin 2015, Cerenis a encaissé un montant de 4 602 K€ (situation identique au 31 décembre 2014).

Le solde d'un montant de 1 782 K€ n'a pas encore été encaissé et compte tenu des critères de versement du solde la société serait en position d'appeler 823 K€. Les 925 K€ restant ne pourraient être appelés que lorsque l'état de la recherche permettra à la société d'aller en phase III d'essai clinique. Au 30 juin 2015, aucun changement n'a été constaté.

Cette avance concerne :

- le développement (CER 001) clinique d'une Phase IIb pour le traitement du syndrome coronarien aigu ;
- le développement (CER 001) d'un médicament visant à traiter des maladies rares.

Conformément à IAS 39 et à IAS 20, ces avances sans intérêt ont été comptabilisées initialement à leur juste valeur puis au coût amorti.

La juste valeur a été évaluée, au moment de la signature du contrat, sur la base d'un taux d'intérêt de 17%. Ce taux a été retenu compte tenu de la volatilité et des risques inhérents aux projets concernés par l'octroi de cette avance remboursable.

Cette avance porte intérêt ainsi qu'une prime de remboursement en cas de succès du projet. Dans ce cas, Cerenis devra rembourser un montant maximum de 20 000 K€.

Les modalités de remboursement de cette avance remboursable interviennent à deux niveaux :

- Le remboursement de l'avance pour un montant total de 7 400 K€, sur 5 ans, à compter de l'exercice où la société aura réalisé des ventes de CER-001 cumulées supérieures à 20 000 K€, selon l'échéancier ci-dessus ;
- Le paiement d'une prime de remboursement pour un montant total de 12 600 K€, représentant 4% des ventes à compter de l'exercice où la société aura réalisé des ventes de CER-001 cumulées supérieures à 300 000 K€.

	Seuil de déclenchement	de	Montant	Total
Ventes relatives au CER-001	Ventes cumulées > 20 000 K€		Année 1 : 300 K€ Année 2 : 500 K€ Année 3 : 1 000 K€ Année 4 : 2 000 K€ Année 5 : 3 600 K€	Total : 7 400 K€
	Ventes cumulées > 300 000 K€		4% des ventes durant 4 ans	Montant plafonné : 12 600 K€

En cas d'échec du projet, Cerenis devra rembourser un montant de 600 K€.

Cerenis avait initialement prévu une commercialisation à compter de l'exercice 2014.

Compte tenu des résultats de l'étude « CHI-SQUARE », le Groupe n'envisage pas de commercialisation avant l'exercice 2017, au regard de l'étude menée sur la maladie orpheline. Le remboursement devrait donc intervenir entre juin 2017 et mars 2025.

En conséquence, l'échéancier de remboursement a été revu, au cours de l'année 2013 sur la base des estimations du management, afin de tenir compte de remboursements attendus à compter de l'année 2017.

Situation comptable

K€	30-06-2014	Résultat financier	31-12-2014	Résultat financier	30-06-2015
Avance remboursable à la juste valeur	(5 860)	(459)	(6 319)	(523)	(6 842)
Avance à recevoir	1 782		1 782		1 782
Avance BPI 2010	(4 078)	(459)	(4 537)	(523)	(5 061)

Au 30 juin 2015, le montant de la dette ressort à 5 061 K€. Celle-ci a été comptabilisée en passif non courant pour sa totalité dans la mesure où la société n'anticipe pas de remboursement avant l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Le montant de la charge d'intérêt ressort à 523 K€ pour la période du 1er janvier au 30 juin 2015.

Avance «BPI « 2012 » : OSEO Innovation

-	Montant	1 500 K€ (dont 500 K€ reçu au 31 décembre 2014)
-	Taux d'intérêt	0%
-	Remboursement:	De juin 2014 à mars 2017

Le Groupe a obtenu une aide de la part de la BPI pour le développement pré clinique d'un nouveau candidat médicament (CER-209), dans le cadre de la thérapie HDL ainsi que l'étude de Phase 1 clinique.

Au 31 décembre 2014, Cerenis a encaissé un montant de 500 K€. Le solde sera versé au moment de la notification de la finalisation du programme.

Cette avance devait initialement être remboursée entre juin 2014 et mars 2017 selon l'échéancier suivant :

Exercice clos le 31 décembre 2014 :300 K€
Exercice clos le 31 décembre 2015 :475 K€
Exercice clos le 31 décembre 2016 :575 K€
Exercice clos le 31 décembre 2017 :150 K€

En cas d'échec du projet, Cerenis devra rembourser un montant de 600 K€ selon l'échéancier suivant ;

Exercice clos le 31 décembre 2014 :300 K€
Exercice clos le 31 décembre 2015 :300 K€

Conformément à IAS 39 et à IAS 20, ces avances sans intérêt ont été comptabilisées à leur juste valeur.

La juste valeur a été évaluée, au moment de la signature du contrat, sur la base d'un taux d'intérêt de 17%. Ce taux a été retenu compte tenu de la volatilité et des risques inhérents aux projets concernés par l'octroi de cette avance remboursable.

L'échéancier de remboursement a été revu, en juillet 2014 sur la base des estimations du management, afin de tenir compte de remboursements attendus à compter de l'année 2017

Le 27 août 2014, Cerenis a reçu la confirmation d'OSEO actant le nouvel échéancier.

Suite à cette négociation, l'échéancier de remboursement de l'avance a été revu et prolongé. Il s'établit de la manière suivante :

Exercice clos le 31 décembre 2017 :400 K€
Exercice clos le 31 décembre 2018 :500 K€
Exercice clos le 31 décembre 2019 :600 K€

L'échéancier de remboursement en cas d'échec du projet a également été renégocié et s'établit de la manière suivante :

Exercice clos le 31 décembre 2017 :300 K€
Exercice clos le 31 décembre 2018 :300 K€

Situation comptable

K€	30-06-2014	Résultat financier	31-12-2014	Résultat financier	30-06-2015
Avance remboursable à la juste valeur	(1 201)	362	(839)	(71)	(910)
Produit constaté d'avance	(616)		(616)		(616)
Avance à recevoir	1 000		1 000		1 000
Avance BPI 2012	(817)	362	(455)	(71)	(526)

Au 31 décembre 2014 et compte tenu du rééchelonnement du plan de remboursement validé par BPI-OSEO le 27 août 2014, le Groupe a constaté un produit financier de 266 K€, soit une charge de 96 K€ sur le premier semestre 2014 et un produit de 362 K€ sur le second semestre 2014.

Le montant de la dette ressortait à 455 K€ au 31 décembre 2014 et à 526 K€ au 30 juin 2015, celle-ci a été comptabilisée en passif non courant pour sa totalité dans la mesure où la société n'anticipe pas de remboursement avant l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Au 30 juin 2015, le Groupe a comptabilisé une charge financière de 71 K€ pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2015.

M. PARTIES LIEES

Au 30 juin 2015, il n'existe plus de parties liées.

Le contrat de services conclu avec Monsieur Jean-Louis DASSEUX a été arrêté au 31 décembre 2014.

N. PAIEMENT EN ACTIONS

Depuis sa création, la société a accordé plusieurs plans de stock options, de BSA (Bons de Souscriptions d'Actions) et de BSPCE (Bons de Souscriptions Pour la Création d'Entreprise).

i) Principales caractéristiques des plans

Les principales données relatives à ces plans sont les suivantes :

- Bénéficiaires : Salariés et Dirigeants sociaux de la société, membres du Conseil d'administration et membres du Comité scientifique ;
- Période d'exercice des bons : 10 ans maximum ;
- Le prix d'exercice est au moins égal à la juste valeur à la date d'octroi ;
- Le droit à l'exercice des bons s'acquiert de manière progressive, sur une période de 4 ans, avec un seuil d'acquisition d'un an.

ii) Stock options, BSPCE et BSA Accordées sur les exercices 2013 et 2014

	Nombre d'options 30-06-2015	Cours moyen d'exercice 30-06-2015	Nombre d'options 31-12-2014	Cours moyen d'exercice 31-12-2014
Montant début de période	1 470 430	8.27	1 501 530	8.29
Options accordées	0	0	0	0
Options exercées	0	0	0	0
Options expirées	566 386	0	31 100	0
Montant fin de période	904 044	8.27	1 470 430	8.27

iii) **Détail des plans accordés**

Le tableau ci-après fournit le résultat des évaluations unitaires des options attribuées et en rappelle les hypothèses.

Type de plan	Date d'octroi	Nombre d'instruments accordés	Nombre d'instruments annulés	Nombre d'instruments exercés	Nombre d'instruments vestés	Prix d'exercice (€)
BCE	2006	76 500	33 250	0	43 500	5.45
Options	2006	222 500	75 912	70 088	76 500	4.22 / 7.32
BSA	2006	15 000	0	0	15 000	7.32
BCE	2007	64 376	10 313	0	54 063	7.32
Options	2007	250 626	238 126	0	12 500	7.32
BSA	2007	48 250	33 250	0	15 000	7.32
BCE	2008	236 475	211 325	0	25 150	7.69
Options	2008	68 950	60 300	0	8 650	7.69
BSA	2008	10 000	10 000	0	0	7.69
BCE	2009	163 800	141 675	1 025	21 100	7.66
Options	2009	131 300	115 900	1 000	14 400	7,66
BSA	2009	10 000	10 000	0	0	7.66
Options	2010	85 500	70 600	0	14 900	7.77 / 8,74
BSA	2010	43 250	43 250	0	0	7.77 / 8,74
BCE	2010	83 000	37 600	0	45 400	7.77 / 8,74
BCE	2011	303 000	47 000	0	244 513	8,74 / 9,31
Options	2011	112 500	85 700	0	26 800	8,74 / 9,31
BSA	2011	0	0	0	0	8,74
BCE	2012	191 381	29 600	0	131 448	9,31
BSA	2012	77 667	44 417	0	29 094	9,31
Options	2012	41 100	33 700	0	6 013	9,31
BCE	2013	443 714	386 114	0	32 232	9,49
Options	2013	166 286	162 686	0	2 025	9,49
BSA	2013	74 000	62 000	0	6 750	9,49
TOTAL		2 919 175	1 943 018	72 113	824 788	

iv) **Situation au 30 juin 2015**

Aucune option n'a été exercée sur la période.

Aucun plan n'a été accordé au cours de la période

Au titre de la période, le Groupe a comptabilisé la charge suivante :

	30-06-2015	30-06-2014
Païement en actions – Charge de la période	89	184

O. LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES

La liste des sociétés consolidées est détaillée ci-dessous :

Société et forme juridique	Siège Social	Méthode de consolidation			% contrôle			% intérêt		
		06-2014	12-2014	06-2015	06-2014	12-2014	06-2015	06-2014	12-2014	06-2015
Cerenis Therapeutics SA	265 rue de la Découverte Bâtiment A 31670 LABEGE - France –	Société Mère	Société Mère	Société Mère	Société Mère	Société Mère	Société Mère	Société Mère	Société Mère	Société Mère
Cerenis Inc	900 Victors Way Suite 180 Ann Arbor MI 48108 - USA –	Intégration globale	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%	100%	100%

CERENIS THERAPEUTICS HOLDING

265, rue de la Découverte
31670 Labège

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société CERENIS THERAPEUTICS HOLDING, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2015, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 –norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Vérification spécifique

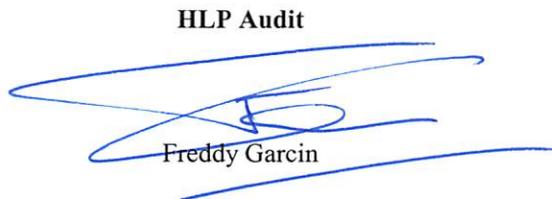
Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Balma et Nantes, le 25 août 2015

Les commissaires aux comptes

Deloitte & Associés

Etienne Alibert

HLP Audit

Freddy Garcin